



LA SENTINELLE  
Gymnase Robert Sallaz  
Rue Albert Curioz  
74100 Annemasse  
e-mail : [lasentinelle74@orange.fr](mailto:lasentinelle74@orange.fr)

Fédération française de gymnastique  
Agrément Jeunesse et Sport n°9605  
Siret 38306147000027  
APE 9312Z  
Site : [www.gym-annemasse.com](http://www.gym-annemasse.com)

## MODALITES DE REINSCRIPTION SAISON 2026-2027

### **REINSCRIPTIONS EN LIGNE :** **Du 1<sup>er</sup> juin 2026 à 8h00 au 10 juin 2026 à 22h00**

**Réinscriptions exclusivement en ligne :**  
**au moyen du lien internet et/ou QR code qui vous aura été communiqué.**

- ▶ **paiement par CB en ligne uniquement ;**
- ▶ **aucun document papier ne sera accepté**

Depuis un ordinateur ou un téléphone mobile, connectez-vous aux inscriptions en ligne via le lien ou QR code diffusé sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux, puis laissez-vous guider !

#### **1 Remplir le formulaire directement en ligne sur la plateforme d'adhésion HelloAsso**

**IMPORTANT** : *inscription nominative donc 1 enfant = 1 inscription = 1 formulaire à remplir*

**⚠ bien renseigner les informations (ex. : date de naissance, etc) de l'enfant à inscrire, et non celles des personnes qui remplissent le formulaire !!!**

**Vous devrez aussi valider :**

- **Droit à l'image** : sélectionnez la réponse souhaitée après avoir consulté le document *DROIT A L'IMAGE - DEMANDE D'AUTORISATION \_ Loisirs-Compétition* que vous trouverez sur notre site internet sous la rubrique Infos Pratiques
- **Urgence médicale** : sélectionnez la réponse souhaitée après avoir consulté le document *URGENCE MEDICALE - DEMANDE D'AUTORISATION \_ Loisirs-Compétition* que vous trouverez sur notre site internet sous la rubrique Infos Pratiques

#### **2 Joindre les documents obligatoires suivants :**

- **Questionnaire de santé QS-Sport** dûment complété et lisiblement renseigné (\*\*)  
(document disponible au téléchargement sur notre site internet sous l'onglet INFOS PRATIQUES >> [https://www.gym-annemasse.com/INFOS-PRATIQUES\\_r23.html](https://www.gym-annemasse.com/INFOS-PRATIQUES_r23.html)  
ou  
certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport

- **RIB** valide (Relevé d'Identité Bancaire) >> indispensable pour d'éventuels remboursements futurs
- **Chèque de caution de 100 €** (cf. modalités dans le Règlement Intérieur – point 1.1.a)  
>> **A remettre en main propre, au plus tard lors du premier cours.**  
>> **Indiquer au verso les nom et prénom du licencié sous lesquels l'inscription a été effectuée.**  
En l'absence de remise du chèque dans ce délai, l'accès aux entraînements sera refusé jusqu'à régularisation.  
Cette caution sera restituée en fin de saison sous réserve de la participation effective à l'organisation des événements du Club conformément aux modalités définies par celui-ci.

**(\*\*)** si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical, datant de moins de six mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive ou de la discipline concernée.

**! Attention aux poids des fichiers !! Eviter les photos lourdes → Privilégier des scans/PDF**

**! Les documents requis ont un caractère officiel. Ils doivent être complets, lisibles et conformes.**

- **Aucun document raturé, modifié, incomplet ou remplacé ne sera accepté.**
- **Tout dossier incomplet, illisible ou non conforme entraînera le refus ou l'annulation immédiate de l'adhésion.**

### **3 Effectuer le paiement en ligne**

**PAIEMENT ACCEPTE : UNIQUEMENT EN LIGNE PAR CARTE BANCAIRE**

---

#### **REMARQUES IMPORTANTES :**

- EN CAS DE PROBLEME AVEC LA PLATEFORME HELLOASSO, CONTACTEZ-LA DIRECTEMENT (le Club n'a aucun accès à la plateforme)
- **L'INSCRIPTION DOIT ETRE EFFECTUEE EN INTEGRALITE SUR LA PLATEFORME HELLOASSO**
  - AUCUN AUTRE MOYEN DE PAIEMENT NE SERA ACCEPTE
  - AUCUN PAIEMENT EN DEHORS DE LA PLATEFORME HELLOASSO NE SERA ACCEPTE
  - AUCUN DOCUMENT PAPIER NE SERA ACCEPTE
- **INSCRIPTIONS DE FRATRIE** : veuillez nous préciser par e-mail à [lasentinelle74@orange.fr](mailto:lasentinelle74@orange.fr) si vous souhaitez réinscrire plusieurs enfants (limite : 3 enfants d'une même fratrie)

>> Un code promo vous sera remis, à savoir une réduction de 20 € à valoir sur chaque enfant ; vous devrez alors entrer le code promo pour chaque réinscription.

**ATTENTION ! Ce code promo est uniquement réservé aux fratries (à partir de 2 enfants), il est personnel, confidentiel, non cessible et non transmissible.**

**Si vous ne respectez pas les conditions d'utilisation de ce bon de réduction, l'inscription de votre enfant sera ANNULEE.**

## **ATOUT JEUNES, CHEQUE SPORT :**

- Vous avez déjà reçu le document au moment de l'inscription de votre enfant :  
>> remplissez-le, scannez-le PROPREMENT, et joignez-le au formulaire d'inscription.
- Vous n'avez pas encore reçu le document au moment de l'inscription de votre enfant :  
>> dès réception du document, merci de le remplir et nous le faire parvenir :
  - Soit en version papier à remettre à l'entraîneur dès la rentrée
  - Soit scannés PROPREMENT et envoyés par e-mail à l'adresse suivante : [lasentinelle74@orange.fr](mailto:lasentinelle74@orange.fr)

## **PASS'SPORT :**

- Vous avez déjà reçu le document avec le code PASS'SPORT au moment de l'inscription de votre enfant :  
>> scannez-le PROPREMENT, et joignez-le au formulaire d'inscription.
- Vous n'avez pas encore reçu le document avec le code PASS'SPORT au moment de l'inscription de votre enfant :  
>> dès réception du document, merci de le scanner PROPREMENT et de l'envoyer par e-mail à l'adresse suivante : [lasentinelle74@orange.fr](mailto:lasentinelle74@orange.fr)

**NB : les aides ne sont pas déduites du montant de la cotisation immédiatement ; le remboursement se fera ultérieurement, après vérification des justificatifs par les organismes agréés.**

Pour toute question à laquelle vous ne trouveriez pas réponse dans les présentes modalités, nous serons à votre disposition par e-mail à l'adresse suivante : [lasentinelle74@orange.fr](mailto:lasentinelle74@orange.fr)

Le Comité de La Sentinelle